



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 24 mars 2022

Pétition de Mme Tatiana Taillefert et consorts « Pour la piétonisation de l'impasse des Echelettes »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 23 novembre 2021, Mme Tatiana Taillefert déposait au bureau du Conseil communal la pétition citée en titre, datée du 15 novembre 2021 et munie de 227 signatures, demandant la suppression des places de parc dans l'impasse des Echelettes, afin d'éviter le bal incessant des voitures en quête d'une place de stationnement, ainsi que son aménagement (végétalisation et places pour vélos). La demande a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 25 janvier 2022.

La Municipalité accueille favorablement les initiatives en faveur de la piétonisation dans les quartiers, car elles font échos aux engagements pris, tant du point de vue du programme de législature que du Plan Climat.

Ainsi, la Municipalité a déjà répondu favorablement à une première pétition portant sur la piétonisation du passage sis entre la rue des Échelettes et la rue du Jura. Elle a décidé de réaliser tout d'abord une intervention « légère » sur le tronçon concerné afin de tester les usages et son fonctionnement sur plusieurs saisons. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé une démarche participative ; le projet retenu a permis de créer un jardin agrémenté d'un point d'eau, d'aménager le tronçon en rue jouable et appropriable et d'installer un mobilier multifonctionnel et multigénérationnel (bancs, coffres à jeux et mobilier temporaire, mâts d'accrochage). Il a été réalisé dans le cadre d'un chantier participatif et inauguré en septembre 2021.

Il est prévu de tester cet aménagement sur les deux à trois ans à venir, le temps de faire vivre cet espace et de se l'approprier. Les enseignements pourront servir de base à une extension du périmètre de la zone piétonne, qui va dans le sens de la demande de la pétitionnaire et qui sera financé par le préavis « Rues Vivantes 2 », qui prévoit de soutenir ce type de demandes citoyennes.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

S. L. J.



Le secrétaire
Simon Affolter

[Handwritten signature]